

COMMUNIQUÉ**Plan climat, donnez votre avis !**

Clisson Sèvre et Maine Agglo s'est lancée dans l'élaboration d'un plan d'actions en faveur du Climat et pour la transition énergétique. Après plusieurs mois d'analyses, d'ateliers, de rencontres, un programme de 64 actions a été imaginé. Avant de lancer ce programme, l'Agglo souhaite recueillir vos avis, vos remarques et vos contributions avec une large concertation organisée du 1^{er} février au 3 mars. Rendez-vous vite sur <https://agissonsourleclimat.clissonsevremaine.fr>

Logement, transports, travail, alimentation, consommation, éducation, agriculture, aménagement, cohésion sociale... tous les aspects de notre vie quotidienne sont concernés par le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) élaboré par Clisson Sèvre et Maine Agglo. C'est pourquoi, avant de mettre en œuvre ce plan d'actions, l'Agglo vous invite à faire part de vos avis, remarques et propositions sur la stratégie, les objectifs et les 64 actions de ce programme qui visent à :

- ➔ réduire nos consommations d'énergie,
- ➔ développer les énergies renouvelables comme le solaire, le bois énergie...,
- ➔ diminuer nos émissions de gaz à effet de serre générés par nos activités,
- ➔ améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien,
- ➔ s'adapter le territoire aux effets du changement climatique que nous percevons déjà.

Comment participer ?

A partir du 1^{er} février et jusqu'au 3 mars, vous pourrez vous exprimer sur le sujet en remplissant un formulaire en ligne disponible sur <https://agissonsourleclimat.clissonsevremaine.fr>. Vous retrouverez aussi sur ce site, tous les documents, les synthèses, les infographies, les chiffres-clés du Plan Climat Air-Énergie Territorial.

Durant toute la période de concertation, Clisson Sèvre et Maine Agglo se mobilise pour répondre aux questions ou vous apporter des informations complémentaires sur <https://contactdd.clissonsevremaine.fr>

Chaque contribution sera étudiée et le Plan Climat Air-Énergie Territorial pourra être modifié et enrichi de vos remarques.

Et après ?

L'approbation définitive du PCAET est prévu le 30 mars prochain par les élus en Conseil communautaire. Les premières actions se mettront en place dans les mois qui suivront. Une évaluation annuelle viendra mesurer l'état d'avancement du plan d'actions établi pour les 6 ans à venir. Comme durant la phase d'élaboration du Plan Climat, l'engagement et la mobilisation des habitants, des entreprises, des associations et de tous les acteurs locaux resteront au cœur des actions.

Le PCAET en chiffres

- **64 fiches-actions à déployer dans les 6 années à venir**
- **7 domaines d'actions ciblés**
- **60 citoyens engagés auprès de l'Agglo et de ses partenaires pour élaborer ce programme**
- **3 objectifs centraux :**
 - **Diminuer de -23% nos consommations d'énergie d'ici 2030**
 - **Atteindre 42% des besoins en énergie par les énergies renouvelables (11% aujourd'hui)**
 - **Réduire de 31% nos émissions de gaz à effet de serre**

Contacts : Anne Remaud, directrice du service Communication et Relations usagers
– communication@clissonsevremaine.fr – Tél. 02 40 57 57 89